



Vol à l'étalage en Allemagne (soucis)

Par **Molylyly**, le **18/03/2017** à **22:38**

Bonsoir,

Je vous écrit avec une certaine inquiétude..

Voilà, avec une amie sur un coup de tête bête nous avons volé au magasin DM à Kehl pour environ une valeur de maquillage de 30euro/40 euro je dirais.

Nous avons étaient emmené à l'arrière du magasin, puis on a était fouillé assez désagréablement, on a donné nos cartes d'identité et ils ont appelé la police allemande, nous avons dû signer un papier stipulant que nous sommes interdit de leurs magasins.

C'était la première fois que nous faisons ça..

Nous avons aussi dû signer un autre papier qui impliqué une procédure judiciaire grave, pour savoir si nous choisissons de s'exprimer sur les faits ou non.. Ils nous ont conseillé de dire non comme c'était la première fois.

Le réel soucis c'est que sur le coup de la panique j'ai donné mon ancienne adresse, je ne peux pas donner la bonne car habitant chez ma mère,(j'ai 18ans) elle me remettrait à la rue.. S'il vous plaît dites moi comment la changer ? J'ai peur de ne pas savoir quand payer l'amande parce que c'est le cas non ils me donneront une ammande ? Comment je vais faire.. Je me retrouverais avec des dettes si je sais pas quand la payer.. Je n'ai pas de casier judiciaire j'aimerais savoir aussi si cela aura une répercussions dessus ?

Merci de votre considération s'il vous plaît de prendre le temps de me répondre et de m'aider pour les démarches, je suis très inquiète .

Par **jodelariege**, le **19/03/2017** à **09:29**

bonjour ;que voulez vous changer ? l'adresse? pour recevoir l'amende? vous ne pourrez récupérer l'amende à l'ancienne adresse?et vous ne voulez pas recevoir l'adresse chez votre mère car elle vous remettrait à la rue? quelle adresse voulez vous donner? c'est confus...

Par **Molylyly**, le **20/03/2017** à **05:57**

Bonjour, j'aimerais changer l'adresse pour recevoir l'amande car j'ai donné mon ancienne adresse..! Mais je ne sais pas comment faire.

Par **Visiteur**, le **20/03/2017** à **13:54**

Bonjour,
cela concerne le droit allemand ? Nous ne savons même pas à qui vous l'avez laissée, cette adresse ?

Par **jodelariege**, le **20/03/2017** à **14:04**

bonjour vous voulez recevoir cette amende à l'adresse où vous habitez ,chez votre mère?
non? si vous ne pouvez intervenir en Allemagne peut être pouvez vous contacter le nouveau locataire qui habite à votre ancienne adresse et lui communiquer la nouvelle pour qu'il fasse suivre le courrier,?
ou alors vous voulez donner l'adresse d'un ami ou d'une amie comme cela votre mère ne sera pas au courant?
par contre vous ne savez pas où communiquer cette adresse en Allemagne?:nous non pluspeut être au commissariat dont dépendent les policiers qui vous ont attrapée à voler...

Par **Molylyly**, le **20/03/2017** à **18:08**

Re bonjour,
C'était la police qui en remplissant les papiers m'avait demandé si c'était bien ma bonne adresse. Mais les papiers ont dû déjà être envoyé au procureur..
Merci Joledariege pour vos éclaircissements.

Par **Jufo**, le **15/04/2017** à **17:57**

Dans un cas de vol en Allemagne comme celui ci, avec intervention de la police, mais premier délit, y a t'il des conséquences sur le casier judiciaire ?

Par **Molylyly**, le **23/05/2017** à **00:26**

Juste pour prévenir que je n'ai finalement rien eu aucune poursuite ni rien comme c'était la première fois .. mais les personnes dans mon cas svp ne recommencez plus ne foutez pas votre vie en l'air pour si peu (surtout dans ce système capitaliste)

Par **Visiteur**, le **23/05/2017** à **12:43**

le vol est aussi interdit et sanctionné dans un système capitaliste que dans un système

communiste ou autre ! Ne cherchez pas de justification à votre geste en incriminant un système économique quelconque. Le vol reste du vol... et en quoi cela a t'il foutu votre vie en l'air ? Une frayeur... tout au plus !?

Par **peg2018**, le **08/03/2020** à **11:55**

bonjour

Par **peg2018**, le **08/03/2020** à **11:56**

bonjour,
je voulais savoir vous etes interdit de dm combien de temps ? mou o m'a dit que j'etais interdit a vie.